

EXPOSITION

Patrimoine de pays en devenir



INFORMER
SENSIBILISER
CONSEILLER
FORMER



Découvrez
un patrimoine
qui évolue et s'anime

avec le soutien
Dordogne
PÉRIGORD
LE DÉPARTEMENT | dordogne.fr

FONDATION

DU PATRIMOINE

mécènes
DU PATRIMOINE
 Club
Dordogne

24 Dordogne
c.a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

L'exposition *Patrimoine de pays en devenir* permet de comprendre la place du patrimoine de pays dans l'architecture vernaculaire, son implantation dans l'environnement paysager d'hier et de s'interroger sur son devenir (nouveaux usages du petit bâti, éléments participant à la vie locale...).



Les éléments de patrimoine de pays sont présents partout, dans nos villes, nos villages, au milieu des champs, au bord des rivières... Ces petits édifices relatent les coutumes, les croyances religieuses, les activités domestiques ou le travail aux champs... Longtemps délaissés suite au changement de mode de vie, ils suscitent à nouveau l'intérêt. Entretien et restaurés, ils permettent le maintien des usages d'autrefois ou agrémentent le parcours des randonneurs. Remis en valeur au sein de l'espace public, ils participent régulièrement à l'animation de la vie locale. Parfois revisités pour de nouveaux usages, ils retrouvent une nouvelle vie.





Ludique
et instructive,
l'exposition
comprend
12 panneaux
illustrés
de photos,
et d'aquarelles
présentés en
4 thématiques

L'exposition a été
réalisée grâce au
soutien financier
du Conseil
départemental de
la Dordogne, du
Club des Mécènes
de la Dordogne et
de la Fondation du
Patrimoine

Dans l'espace public

Associés à une activité utilitaire ou symbolique, les ouvrages tiennent une place prépondérante dans la vie des villages. Véritables acteurs de la vie sociale, ils sont entretenus et restaurés par les municipalités. Parfois transformés ils peuvent assurer de nouveaux usages dans l'espace public.

Dans l'espace rural

Les édifices ponctuant paysage agricole ou intégrés dans les corps de ferme, témoignent de l'organisation de la vie rurale d'autrefois, améliorant la productivité des cultures et le confort pour les tâches quotidiennes. Entretien et restaurés par quelques passionnés, ils permettent aujourd'hui de retrouver des pratiques anciennes ou peuvent se voir attribuer de nouvelles fonctions.

Les moulins

Éléments identitaires du territoire, ces ouvrages de production industrielle ou agricole, sont mus par l'eau ou le vent. Au fil des ans les moulins à eau se sont adaptés à l'évolution des types de production. Leur restauration permet le maintien des techniques de construction. La redécouverte des usages par les visiteurs participe au développement culturel et touristique local.

Patrimoine contemporain

Adaptés à nos modes de vie actuels, de nouveaux édicules sont fabriqués avec des matériaux contemporains tout en maintenant les usages d'autrefois. La prise en compte du développement durable crée un patrimoine nouveau, constituant peut-être le patrimoine bâti de demain...



Associations, élus,
professeurs des écoles...
ou tout simplement,
passionnés d'architecture
rurale, le **caue** Dordogne
met gratuitement à
votre disposition et sur
réservation son exposition
itinérante *Patrimoine de
pays en devenir*.

Dans le cadre d'un
événementiel, ou d'actions
pédagogiques dans un
établissement scolaire,
une animation pourra être
assurée par la paysagiste
du **caue** Dordogne. Cette
exposition ne peut pas
servir à une opération
commerciale.

Modalités techniques

Chaque panneau d'exposition est une bâche s'enroulant
automatiquement dans une boîte en aluminium. Une baguette permet
de la maintenir en hauteur. Le tout est conditionné dans une housse
de transport.

Dimensions de chaque panneau : hauteur : 206 cm, largeur : 85 cm

Dimensions de chaque housse : hauteur : 88 cm, largeur : 20 cm

Les 12 panneaux nécessitent un espace de 15 mètres linéaires au
minimum. Le montage de l'exposition est aisé et rapide.

Modalités pratiques

Une convention de prêt sera signée entre le **caue** Dordogne et
l'organisme emprunteur. Elle comprendra une attestation d'assurance
indiquant le montant maximum de 2000 euros portant sur la valeur de
l'exposition prêtée gratuitement.

L'organisme emprunteur aura en charge de récupérer et de monter
lui-même les panneaux. Ils seront à retirer la veille du premier jour
d'exposition et à restituer le lendemain du dernier jour de l'exposition.

Lieu de retrait et de restitution de l'exposition : **caue** Dordogne
2, place Hoche à Périgueux



Contact

caue Dordogne

2 place Hoche 24000 PÉRIGUEUX

05 53 08 37 13